

L'ACCESSIBILITE DES RESEAUX OPERES PAR LA RATP POUR LE COMPTE D'ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Améliorer l'accessibilité du réseau – un engagement sur le long terme

Depuis plus de 30 ans, le groupe RATP s'engage aux côtés d'Île-de-France Mobilités pour améliorer l'accessibilité des réseaux qu'elle exploite aux personnes en situation de handicap, quelle que soit leur situation. A ce jour, l'accessibilité universelle des transports publics exploités par la RATP repose sur la **complémentarité des modes** (bus, tram, métro, RER), un **jalonnement d'équipements dédiés à la réassurance et l'accompagnement humain**, pour garantir un service public de qualité.

La mise en accessibilité du métro historique n'est pas inscrite dans le schéma directeur élaboré par Île-de-France Mobilités conformément à la loi de 2005 et le réseau bus parisien sert de transport de substitution. L'entreprise a pleinement conscience des défis liés à l'accessibilité du réseau Métro historique et se mobilise depuis des années pour développer des solutions visant à faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap.

Les agents RATP formés à l'accueil de tous les handicaps

- Tous les agents de la RATP suivent une sensibilisation à la prise en charge du handicap en général et de certains types de handicap en particulier (intellectuel notamment) lors de leurs formations initiales : S3A, SACHA.
- Nos agents de stations/gares, présents 7 jours sur 7, du début à la fin de service, ont une formation renforcée afin de prendre en charge et de porter assistance aux voyageurs en situation de handicap : Cela a permis à la RATP d'être certifiée « Cap'Handéo Services de mobilité » pour 100 % des lignes du réseau ferré et pour les lignes de tramway 5 et 8.

L'accueil spécifique des utilisateurs en fauteuil roulant (UFR)

Réseaux ferrés

- A mi 2024, 50 % de nos stations des réseaux ferrés (RER, métro et tram) sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant ;
- La mise en accessibilité du métro parisien pour les UFR se heurte à de nombreux obstacles structurels : difficultés liées à la topographie, réglementation en matière de sécurité incendie, difficultés d'insertion dans le sous-sol parisien et dans l'espace public en surface, etc. ;
- Malgré ces difficultés techniques et réglementaires qui rendent impossible une mise en accessibilité totale du réseau historique du métro pour les personnes en fauteuil roulant, entre 2017 (année où Paris a été choisie pour accueillir les JOP) et 2024, le nombre de stations de Métro accessibles aux UFR a été plus que multiplié par trois, passant de neuf à trente-et-un, soit vingt-quatre nouvelles stations accessibles en sept ans. Ainsi :
 - o Sur la ligne 14, l'accessibilité des UFR se fait en autonomie ;
 - o L'ensemble des stations des prolongements de lignes (L4, L11) sont 100% accessibles aux UFR depuis l'arrivée des nouveaux trains ;
- 100 % des gares du RER A et B exploitées par la RATP (65 gares) sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant ;

- A mi 2024, près de 1100 escaliers mécaniques sont déployés sur l'ensemble du réseau pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi que près de 400 ascenseurs.

Réseaux de surface

- Le tramway est un mode 100 % accessible depuis sa conception : 9 lignes, 113 km, 204 stations exploités par la RATP ;
- Mi 2024, 100 % des lignes de bus parisiennes sont accessibles aux UFR et 100 % des matériels roulants sont équipés d'une rampe d'accès ;

L'accueil spécifique des personnes déficientes sensorielles

- Tous nos réseaux sont accessibles aux personnes déficientes visuelles, auditives et mentales.
- Près de 1 280 balises sonores permettent aux personnes malvoyantes de repérer la station de métro la plus proche en voirie, d'identifier le bureau d'information ainsi que les appareils de vente automatiques. La dernière génération de ceux-ci dispose d'une interface vocale, qui permet d'acheter un titre de transport en toute autonomie. Ils sont en cours de déploiement et équiperont à terme toutes les gares et stations RATP.
- 27 km de mains courantes, 154 km de nez de marches et 8 km de bandes d'éveil de vigilance sur les paliers ont été installés afin de rendre les escaliers plus sûrs pour les personnes mal et non-voyantes ;
- Des manchons en braille et en gros caractères sont actuellement testés dans une quarantaine de stations (cela représente 500 manchons). Développés en lien avec les associations de personnes déficientes visuelles, partenaire de la RATP (CFPSAA), ils sont mis en place dans les stations sans correspondance des lignes 9 et 10 ainsi qu'à la station Duroc (lignes 10 et 13). Ils apportent une réassurance de nos voyageurs dans nos espaces. Post-JOP, après enquête de perception et en lien avec Île de France Mobilités, un éventuel déploiement pourrait être envisagé ;
- 6 lignes de métro (3b, 7, 7b, 8, 10 et 12) sont en train d'être équipées d'un dispositif permettant l'annonce des stations desservies à bord des rames. Conformément aux engagements pris par Île-de-France Mobilités et la RATP, retranscrits dans la charte signée en juin 2024 avec la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA), une solution applicative est d'ores-et-déjà disponible pour ces 6 lignes et une solution physique est déployée progressivement à partir des Jeux, en commençant par la ligne 10 ;
- Pour rentrer en contact avec nos agents, des interphones sont présents dans nos espaces. Ceux de dernière génération sont équipés d'une balise sonore, activable *via* la télécommande universelle, pour que les personnes en situation de handicap visuel les repèrent et d'une boucle à induction magnétique pour améliorer la communication avec les malentendants appareillés.

Comment se renseigner ?

- Afin d'aider les personnes à mobilité réduite à préparer leur voyage, la RATP a amélioré l'accessibilité numérique du site ratp.fr et de l'application Bonjour (cf. obligations légales fixées par le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité). A ce jour, les taux de conformité sont entre 78 et 80 %.
- Les pages accessibilité du site ratp.fr ont été refondues et des guides pratiques selon les types de handicap ont été élaborés et édités en plusieurs langues. Retrouvez l'ensemble des informations sur : <https://www.ratp.fr/accessibilite>